



RESEAU DES COMMUNICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT

R.C.E.N

435, AV KASAVUBU

COMMUNE LUBUMBASHI

Tél : +243 81 169 77 70/ +243 99 52 69 202

rcenkatanga@yahoo.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE N°007/RCEN 2022

Entreprise SOMIKA et l'accompagnement des communautés de Kibunduka, Groupement INAKILUBA

Des organisations non gouvernementales évoluant dans les ressources naturelles en République Démocratique du Congo, saisies par la dernière correspondance des avocats de l'entreprise minière du Katanga SOMIKA en sigle ont effectuées trois descentes à Lupoto, site minier situé à plus de 20 km de Lubumbashi dans le but de vérifier les allégations de la communauté prétendant être victime de la pollution de la part de l'entreprise précitée.

Sous la conduite du Professeur Aimerie Kasongo, de la faculté des sciences agronomiques de l'université de Lubumbashi et consultant dans plusieurs entreprises minières pour son expertise, la délégation a visité la digue de Kibunduka utilisée par l'entreprise pour dénoyer sa mine à ciel ouvert des minerais oxydes.

Sur place, les membres de cette délégation ont prélevés les échantillons. Trois délégués de cette délégation constituée du professeur Emery Kasongo, de la société civile et du représentant du Réseau des communicateurs de l'Environnement ont pris des échantillons des eaux d'exhaure de la mine à ciel ouvert de Lupoto dans l'objectif de les analyser indépendamment afin d'établir la responsabilité et tirer les conséquences conformément à la loi et procédures y afférentes.

En rappel, au mois de Décembre 2021, les membres de la communauté du village kibunduka ont été alerté par les eaux ayant débordé des champs agricoles le long du canal servant d'écoulement. Saisie par les membres de la communauté, l'association des agriculteurs sans frontière du Congo (AASF) avait initié des monitorings et identification des victimes dans le but d'obtenir la réparation de la part de l'entreprise SOMIKA. Malheureusement et faute de communication, l'initiative n'avait pas abouti jusqu'à ce que les medias et réseaux sociaux puissent commenter cette question technique dans tous les sens.

Après échanges avec des organisations de la société, l'entreprise a objectivement mentionné que ses eaux d'exhaure avaient malheureusement augmenté le débit de ce canal occasionnant un débordement d'eau accentuée par la pluviométrie du milieu pouvant affecter la culture saisonnière desdits cultivateurs.

Par conséquent, le 27 juin 2022, une troisième délégation constituée des responsables de l'entreprise SOMIKA, des professionnels des medias et du cadre de concertation de la société civile du Haut-Katanga ainsi de la POM a, après avoir effectué la

descente sur terrain, procédé au prélèvement de trois échantillons dont l'analyse effectuée devant les délégués de trois composantes sous la supervision du Professeur Emery Kasongo de l'Université de Lubumbashi, s'est également avéré négatif. Il est à noter que Les résultats des trois échantillons prélevés par ces trois composantes ont été analysés au laboratoire par AAS.

De ce qui précède, les organisations de la société civile recommandent :

Au Gouvernement Provincial du Haut-Katanga :

- D'accompagner les investisseurs miniers dans la mise en œuvre de leur responsabilité sociétale et environnementale vis à vis de la communauté.
- De ne pas politiser cette affaire qui est d'ordre technique, sociétal et environnemental.

Aux membres de la communauté impactée :

- De choisir et privilégier les voies légales et de dialogue permanent afin d'obtenir compensation ou réparation en cas de pollution par n'importe quel Projet minier ou industriel.
- De se faire accompagner par les organisations de la société civile spécialisées dans le domaine de la responsabilité sociétale et environnementale, RSE en sigle conformément aux prescrits du code et règlement miniers.

Aux Organisations de la Société civile du Haut-Katanga

- D'accompagner les membres de la communauté impactée par les projets miniers afin de voir leurs droits être respectés.
- De rester professionnelles et respectueuses des lois du pays.

En Annexe : les rapports d'analyse et PV en manuscrit signé par les délégués des trois composantes ayant prélevés les échantillons et assistés à l'analyse

Fait à Lubumbashi, le 30 Juin 2022



Pour tout contact medias : Jeff Mbiya, Coordonnateur Réseau des Communicateurs de l'Environnement, RCEN en sigle et Team Leader de la Thématique medias et NTIC au Cadre de concertation de la société civile du Haut-Katanga : +243 811697770

Element	KIB (1)	KIB (2)	KIB (3)
Cu ppm	0,068 ppm	0,026 ppm	0,039 ppm
Co ppm	0,118 ppm	0,017 ppm	0,024 ppm
Fe ppm	0,017 ppm	0,010 ppm	—
Mn ppm	0,001 ppm	—	—
Zn ppm	0,001 ppm	—	—
Ni ppm	—	—	—
Pb ppm	—	—	—
Cr ppm	0,057 ppm	0,061 ppm	0,055 ppm
Cd ppm	0,007 ppm	—	—
Ca ppm	25,39 ppm	25,44 ppm	24,39 ppm
Mg ppm	23,39 ppm	23,22 ppm	23,04 ppm
PH	8,36	8,37	8,40

1) ABSE FASURE D'EAU DE
 Carbone de concentration
 KILUWA KAWA ATUBA
 Eperawan plus grande q/c
 Enong KAWONCO L.M.

2) Demekan MADA/RALAN
 MAGASINE
 BEEN HIRAN
 RALAN
 12818 masure

Analytical Report of water sample :

Date : 28.06.2022

Element	KIB 1	KIB 2	KIB 3
pH	8.36	8.37	8.4
Cu (ppm)	0.068	0.026	0.039
Co (ppm)	0.118	0.017	0.074
Fe (ppm)	0.017	0.01	-
Mn (ppm)	0.001	-	-
Zn (ppm)	0.001	-	-
Ni (ppm)	-	-	-
Pb (ppm)	-	-	-
Cr (ppm)	0.057	0.061	0.055
Cd (ppm)	0.007	-	-
Ca (ppm)	25.38	25.44	24.38
Mg (ppm)	23.38	23.32	23.04

□ Note : Elements analysis done in AAS.



Rajasekar. A

Laboratory Manager